

Site du Mont-Mouchet

## Apprendre et comprendre la forêt margeridienne

### Les sentiers

- Sentier pédagogique pour apprendre et comprendre  
*Accessible à toute la famille*
- Sentier « sommet » Mont-Mouchet  
*Prolonge le sentier pédagogique - sportif*  
*Table d'orientation et panorama 360°*



### Balisateur vert - 3 km A/R

Faible dénivelé

Temps de parcours

1h00 à 1h30 A/R

### Balisateur marron

3 km supplémentaires

Temps de parcours

1h45 supplémentaire

# découvrez

# Les sentiers

du Mont-Mouchet

# Bienvenue sur les sentiers du Mont-Mouchet

Bonjour à tous et bienvenue sur les sentiers du Mont-Mouchet.

Vous découvrirez au fil de notre balade, la richesse faunistique et floristique de la forêt Margeridienne, mais aussi son histoire.

## Suivez-moi !



Je vous présente  
Mme La Chouette Tengman  
Soyez attentif elle ne parle pas  
fort...

Des panneaux et bornes jalonnent le sentier balisé en vert,  
« sentier pédagogique ».  
Ils nous serviront de points de halte.

### La montagne de la Margeride

Le massif de la Margeride est un des plus vastes massifs granitiques d'Europe. La région naturelle de la Margeride est située au cœur du Massif Central entre la vallée de l'Allier à l'Est et les monts de l'Aubrac à l'Ouest. Au sud, la vallée du Lot et au Nord la Limagne de Brioude en constituent les limites. Trois départements se la partagent : le Cantal et la Haute-Loire (Auvergne) et la Lozère (Languedoc-Roussillon).

La Margeride se situe à un carrefour climatique mais, du fait de l'altitude, c'est principalement un climat de type montagnard qui y règne entre 1000 et 1400 m d'altitude. Au-dessus de 1400 m (c'est-à-dire de manière très réduite pour le site), les tendances d'un climat subalpin se dessinent (Le Mont-Mouchet 1497 m).

### L'histoire de la R.T.M. au 19<sup>e</sup> siècle

La présence humaine est signalée depuis bien longtemps en Montage de la Margeride et la civilisation romaine en avait fait un lieu de passage puisque l'ancienne voie romaine « Via Agrippa », qui reliait Lyon à Toulouse, traverse le site au Sud.

La sédentarisation commencée au néolithique se poursuit à l'époque gallo-romaine avec le développement du pastoralisme et entraîne une intense déforestation du hêtre. À la période médiévale, la culture du seigle et l'élevage du mouton intensifient le défrichement. Mais c'est la forte expansion démographique des temps modernes qui aboutit au 18<sup>e</sup> siècle à la disparition de la plupart des forêts auvergnates.

Au 19<sup>e</sup> siècle, la multiplication des crues, glissement de terrains et inondations qui frappent la France de manière dévastatrice et meurtrière, incite les pouvoirs publics à engager une politique de contrôle de l'érosion. L'Etat met en place en 1860 une législation sur le reboisement des montagnes. En 1882, une seconde loi dite « loi sur la restauration des terrains de montagne (R.T.M) » est lancée.

À cette époque, les crêtes du Massif Central et particulièrement celles du massif de la Margeride sont dénudées et identifiées comme des terrains à risques pour les plaines et les vallées du sud de la France. Il est alors décidé de les reboiser. C'est dans ce contexte que naît la forêt du Mont-Mouchet.

## Une forêt domaniale construite sur les vestiges d'une ancienne propriété agricole

En 1901, l'Etat fait l'acquisition d'un domaine agricole de 227 hectares constitué de bâtiments, de taillis de hêtres, de prairies, landes et terres à labours. Le domaine reboisé est situé sur les hauteurs de la Margeride entre 1240 m et 1497 m d'altitude. Le climat est très rude avec des hivers longs et enneigés. Les pentes relativement faibles (30 % au maximum) sont exposées à l'Ouest et au Nord/Ouest. La roche mère est en majorité gneissique et le sol est relativement profond.

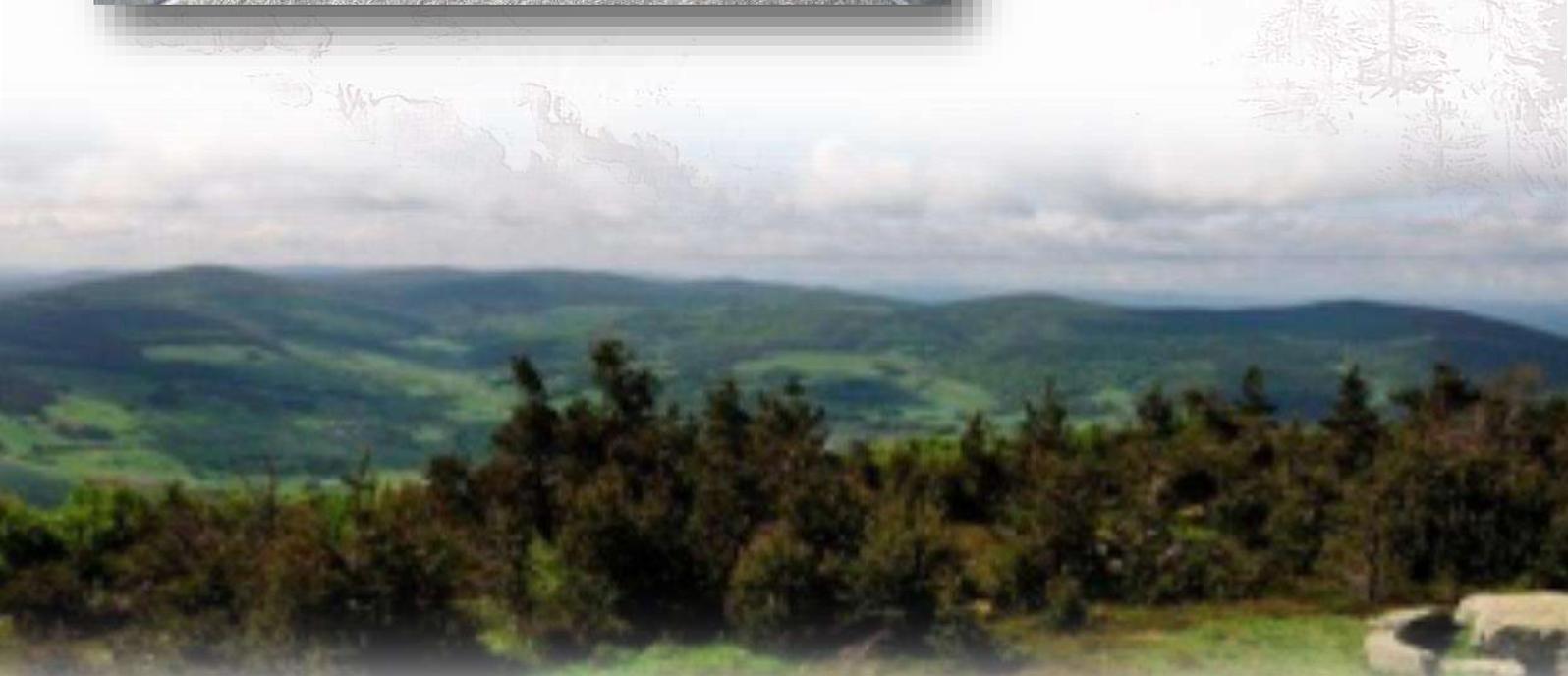
## La constitution du peuplement forestier

### De 1902 à 1944

De 1902 à 1908, boisement de la partie inférieure de la forêt : semis et plantations d'épicéas et de hêtres.

De 1909 à 1927, boisement de la partie supérieure de la forêt : semis de pins sylvestre et de pins à crochets.

De 1928 à 1944, poursuite du boisement de la partie supérieure de la forêt : plantations d'épicéas et de sapins.





## Le Rôle de la forêt

### Protéger les sols et la réserve en eau

#### La forêt protège les sols

La plantation de terrains nus a pour objectif d'enrayer la dégradation des sols provoquée par l'érosion. Sur les couches rocheuses, les arbres récemment installés vont progressivement produire un dépôt de matière organique (feuilles mortes, branches...) favorable à l'installation de nouvelles espèces végétales. En se dégradant ces masses vertes constituent un riche sol d'humus qui absorbe et retient l'eau.

#### La forêt régule la réserve en eau

Le sol d'humus agit comme une éponge. En période pluvieuse, il absorbe l'eau issue des précipitations, et la libère lentement en période sèche.

Filtrée et purifiée par le système racinaire de la forêt, une partie de la masse d'eau alimente les nappes phréatiques, les cours d'eau et assouvit les besoins des espèces vivantes. Le travail de la terre par les taupes, vers, mollusques et autres micro-organismes favorise l'infiltration lente de l'eau dans le sol.

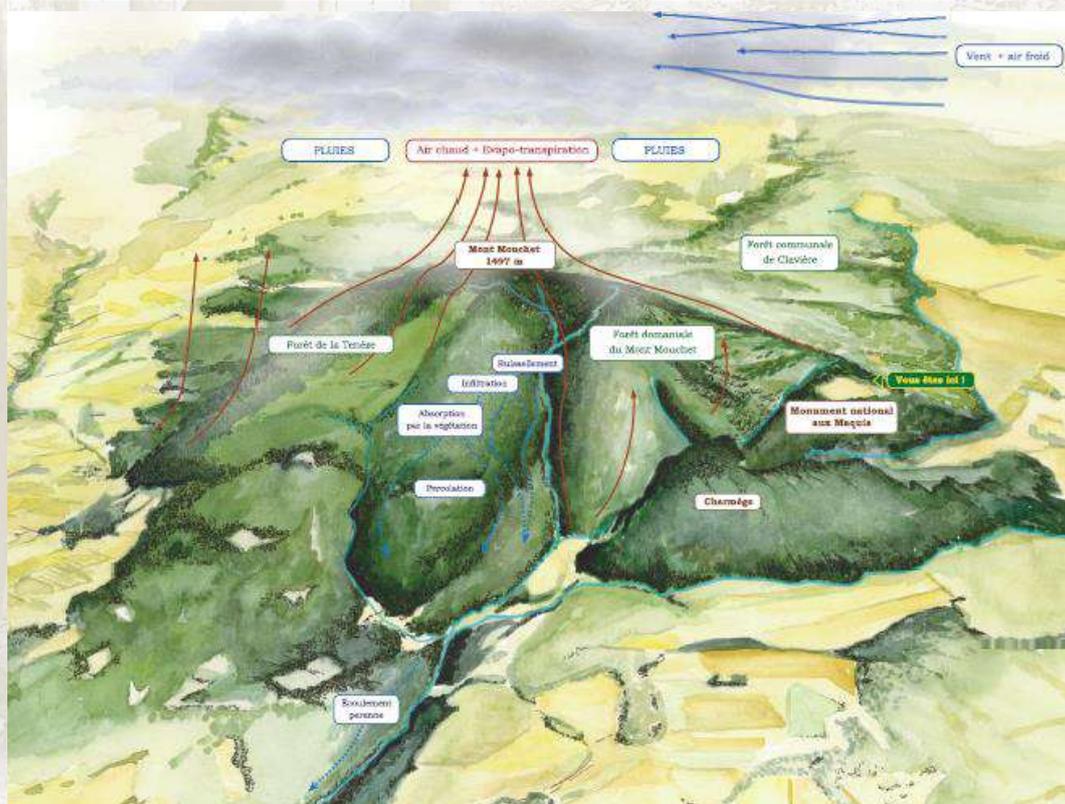
L'autre partie de la masse aqueuse est restituée par évaporation ou évapotranspiration (transpiration des arbres). En forêt, en raison du couvert arboricole, le phénomène d'évaporation est limité, mais la condensation est favorisée par la fraîcheur de la température. L'eau ainsi libérée s'accumule dans l'atmosphère et crée les nuages qui à leur tour restitueront l'eau sous forme de précipitations.

### La forêt est un élément primordial du cycle de l'eau

En Auvergne sur les quelques 25 milliards de m<sup>3</sup> annuels de pluie qui tombent, 10 repartent dans l'atmosphère, 11,5 se retrouvent dans les cours d'eau, et 3,5 alimentent les nappes souterraines. A l'instar de l'azote et du carbone, l'eau constitue un des trois éléments indispensables au développement de la vie sur terre. La forêt joue un rôle primordial dans la réalisation de ce cycle et participe au développement de la vie.

*Quand la forêt est détruite, les eaux ruissellent, emportent la terre et provoquent des inondations. Le sol s'assèche, les cours d'eau et les plantes ne sont plus alimentés. Le désert s'installe !*

**« Hé retournez-vous, nous aussi les saules nous participons au système de régulation des eaux »**





## La Hêtraie

Au Mont-Mouchet, le milieu forestier est une création humaine. Le choix des essences et leur implantation est le fruit du sylviculteur. Hêtres, pins à crochet, pins sylvestres et épicéas ont constitué le boisement originel et ont permis l'installation d'innombrables êtres vivants.

### Le hêtre

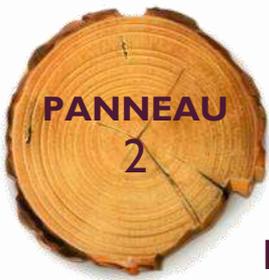
Reconnaisable à son houppier ovoïde, son feuillage vert luisant, son branchage tortueux et son tronc gris clair, il constituait l'essentiel des boisements naturels avant les défrichements humains.

Peu difficile quant à la nature du sol, il a pour exigence majeure une atmosphère humide et un sol bien drainé. En montagne, le hêtre voisine le sapin jusqu'à 1700 mètre d'altitude et supporte des températures minimales moyennes de -20°C. La floraison a lieu en avril-mai et génère des fruits nommés « faînes ». Le hêtre commun peut atteindre une taille de 30-40 mètres de haut pour un diamètre de 1.5 à 2 m et une longévité de 300 ans. Ses racines superficielles rendent l'essence fragile aux tempêtes. Le feuillage dense composé de feuilles caduques ovoïdes à bords dentelés et ondulés a la particularité d'assombrir le sous bois. Peu d'espèces végétales peuvent survivre sous son couvert. En fin d'hiver, dans les zones les moins fournies en fut, une flore discrète fleurit composée d'anémones, de renoncules, de scilles jacinthes et **d'ails aux ours**.

Dans les prochaines décennies, le hêtre bien implanté devrait naturellement recoloniser le milieu forestier.



*L'ail des ours pousse sous la hêtraie.*



## La Biodiversité

Créée par l'homme, la forêt du Mont-Mouchet constitue une mosaïque de milieux composés d'espaces boisés, de clairières, de prairies, de zones humides... Cette diversité de milieux est extrêmement favorable à la biodiversité.

### Les milieux ouverts en forêt (secs et humides)

Il s'agit pour l'essentiel de trouées dans le boisement qui sont issues de l'activité agricole, de l'activité économique forestière ou du désintéressement des terres. Ces milieux différents considérablement du milieu forestier. Ce sont des espaces où règne la lumière.

### Les prairies, pâtures et près de fauche

Vestiges de l'ancien domaine agricole, ces espaces ont échappé au boisement. Utilisés pour l'alimentation du bétail ou fauchés, ils perdurent encore aujourd'hui, et sont aussi fréquentés par la faune sauvage qui y trouve une source d'alimentation aisée. Cerfs et chevreuils paissent furtivement dans ces pâtures tandis que rapaces (épervier, autour des palombes...) et autres prédateurs y chassent reptiles et petits rongeurs.

Selon l'altitude, la nature du sol et l'usage qui en est fait, une flore riche et variée s'y développe : gentiane, pensée sauvage, jonquille, narcisse, amica, fenouil des Alpes... favorisant au printemps la présence d'insectes et de papillons variés.

### Les coupes forestières, clairières à épilobe et framboisier

Les plantations arrivant à maturité économique font l'objet de coupes forestières qui laissent derrière elles des espaces ouverts. Cette brusque déforestation expose les terrains à de nouvelles conditions : plus d'ensoleillement, moins d'humidité, plus d'amplitude thermique. Il en découle une minéralisation rapide de l'humus et un développement naturel des espèces végétales en sommeil dans le sol. Epilobes et framboisiers colonisent alors avec succès les espaces déboisés.

### Les landes

Sur le massif margeridien, les landes d'altitude sont essentiellement composées de callune ou fausse bruyère associées aux genêts d'Angleterre et genêts poilus. Plus bas, et dans les milieux plus secs, le genêt purgatif abonde. Les terrains plus humides accueillent l'airelle myrtille ou l'airelle rouge. La gestion rigoureuse de la forêt domaniale du Mont-Mouchet refreine toutefois le développement des landes.



## Evolution de la forêt

### Le milieu forestier, le règne des grands arbres

#### Un milieu structuré à fort peuplement

La forêt est caractérisée par un dense peuplement d'arbres et de végétaux. C'est un milieu fermé très structuré qui s'étage en strates en fonction des besoins en eau, lumière et nutriments des espèces végétales qui y vivent.

Les arbres de grande hauteur (7 à 30 mètres) constituent la partie supérieure appelée strate arborescente. C'est la strate qui reçoit l'essentiel de la lumière. La concurrence y est vive entre les grands arbres. En dessous se dissimule la strate arbustive. Inférieure à 7 m de haut, elle est composée d'arbustes et de buissons qui s'accommodent d'une atmosphère ombragée ou demie ombragée. Au sol, la strate herbacée (fougères, plantes à fleur et graminées) rivalise pour occuper l'espace avec la strate muscinale (mousses et champignons) extrêmement dépendante de la disponibilité en eau. La forêt se développe aussi en sous sol où le système racinaire (de même volume que la surface aérienne) est en lutte permanente pour le puisement de l'eau et des sels minéraux.

La forêt est un milieu riche et complexe à fort peuplement. De jour comme de nuit, en surface comme en sous-sol s'activent et cohabitent des millions d'êtres vivants en interdépendances : végétaux producteurs de nourriture, animaux consommateurs de végétaux, prédateurs, décomposeurs transformant ce qui est mort en éléments minéraux assimilables par les plantes. Parmi les végétaux, l'arbre est l'espèce dominante.



## La Narce

### Narces, prairies de joncs, saulées, ...

Nés de l'union de la terre et de l'eau, les milieux humides sont des terrains recouverts de manière temporaire ou permanente d'eau naturelle et de plantes hygrophiles.

Les milieux humides agissent comme des éponges. Ils retiennent l'eau, filtrent les éléments et restituent progressivement cette eau dans le milieu naturel. Ils participent à la régulation de l'écoulement des eaux et constituent une barrière à l'érosion. La végétation joue un rôle de filtre naturel. Certaines espèces constituent des filtres biochimiques qui interceptent pesticides et métaux lourds.

Les zones humides constituent des zones d'abri et de nourrissage pour de nombreuses espèces animales adaptées aux variations d'humidité, grenouilles, tritons, crapauds, salamandres..., ces milieux constituent aussi des aires d'étapes pour les oiseaux migrateurs.



Triton ponctué  
- 10 cm

♂  
Crête dorsale ondulée

♂  
Corps ponctué de ronds noirs  
♂ Palmiers lobés

♂♀  
Gorge pigmentée  
gris cendré

♂♀  
Bourrelets non parallèles  
se repliant au  
milieu du dos

Grenouille  
3 cm rousse

♂♀  
Museau arrondi et busqué  
Marque sombre  
Tympan plus petit  
que l'œil (2/3 taille de l'œil)  
Pupille horizontale





## La pépinière

Lors des campagnes de repeuplement des crêtes, le sylviculteur a dû se procurer des semences en France et à l'étranger. Les graines ont été installées dans des zones spécialement destinées à la croissance de semis appelées pépinières.

### Les plantations d'épicéa ou pessières

*Picea abies* : Originaire du nord de l'Europe, l'épicéa commun aussi appelé « pesse » se trouve à l'état spontané dans les Vosges, les Alpes du Nord et le Jura. Dans le Massif-Central, il a été introduit par l'homme. Espèce rustique à enracinement superficiel, l'épicéa se plaît en situation froide et bien arrosé. Il supporte les froids extrêmes et l'altitude. C'est un arbre élevé qui peut dépasser les 50 mètres. Il se caractérise par une silhouette conique, un long fut rectiligne, un cime pointue et un feuillage persistant composé d'aiguilles disposées en brosse. Il arrive à maturité économique entre 80 et 120 ans mais peut atteindre une longévité de plus de 300 ans.

### La forêt hercynienne de pins sylvestres

*Pinus sylvestris* : Répandu dans le monde entier, le pin sylvestre est une essence rustique très résistante au froid et à la sécheresse qui pousse à l'état naturel en Auvergne. Reconnaisable à son long tronc moitié nu et son large houppier étayé légèrement pyramidal, le pin sylvestre présente souvent une haute silhouette aux branches biscomues. Pouvant atteindre 45 m, il a une longévité de 500 à 600 ans. Très exigeant en lumière, il accepte mal d'être associés à d'autres espèces telles que l'épicéa ou le sapin. C'est une espèce souvent pionnière qui tend à recoloniser les surfaces pastorales abandonnées.

*Sylvestri* signifie « sauvage »



### Les sapinières

*Abies alba* : Indigène en France, le sapin pectiné est la principale essence de résineux d'Europe centrale et méridionale. Peu résistant à la sécheresse, il nécessite une pluviosité annuelle de 800 mm minimum. En reboisement, il est utilisé soit en peuplements purs, soit en association avec le hêtre ou l'épicéa. A croissance lente surtout les dix premières années, il peut atteindre 60 mètres de hauteur et deux mètres de diamètre. C'est le plus haut des arbres européens. Sa silhouette pyramidale et régulièrement ramifiée, développe une cime aplatie (en table) avec l'âge. Le tronc est droit, cylindrique. L'écorce de couleur gris-argenté, mince et lisse chez les jeunes sujets porte à la surface des ampoules de résine. D'une durée de vie de 500 ans environ, le sapin pectiné est sensible au vent, à l'installation du gui et à l'abrutissement et aux frottis des mammifères.





## Le Captage

Un **captage d'eau potable** est un dispositif de prélèvement (collecte passive ou pompage) d'eau potable.

La faisabilité environnementale du captage est, avant tout, fonction des hauteurs pluviométriques, des types d'orages, de la durée de la saison sèche et de la disponibilité d'autres sources en eau.

- Les climats caractérisés par des **saisons sèches courtes** et des **orages multiples** de haute intensité sont les climats où le captage de l'eau est la solution la plus pertinente ;
- S'il arrive qu'il y ait, au fil des ans de grandes différences dans les **données pluviométriques**, le potentiel de captage devient de plus en plus faible. Par conséquent, il y a de plus grands risques qu'il ne fournisse pas un niveau minimum de service. Cependant, même dans ces conditions difficiles, il est nécessaire de réfléchir à la pertinence ou non de l'emploi d'un tel captage pour fournir un approvisionnement partiel permettant de faciliter les conditions de vies des populations, en particulier des femmes pendant une partie de l'année.

Le captage que nous voyons ici, est un vestige de l'activité humaine agricole. Il servait à alimenter en eau la ferme du site du Mont-Mouchet.



## Chouette Tengmalm - Pic Noir

La forêt du Mont-Mouchet est un lieu de vie et d'accueil pour de très nombreux animaux. Certains sont tout à fait caractéristiques.

**La chouette de Tengmalm**, est un petit strigidé à grande tête. La calotte brun foncé est marquée d'une multitude de petites taches d'intensité variable et soulignée par un V blanc placé entre les yeux. Les disques faciaux sont blancs. Les iris jaunes cerclés de noir lui donnent une expression étonnée très caractéristique. Le dessus d'un brun plus soutenu que celui de la chevêche d'athéna est recouvert de taches blanches. Le dessous beige roussâtre, plus ou moins barré est plus clair sur le ventre que sur la poitrine. Au sortir du nid, le plumage du juvénile est entièrement brun chocolat, développant progressivement les motifs de l'adulte. Comme de nombreux rapaces nocturnes, elle est difficile à observer.

**Chant** : La Chouette de Tengmalm chuinte, hioque, hole, hue, ulule, hulule. Son cri usuel est un *pou-pou-pou-pou* doux et répétitif. Les strophes durent de 1 à 5 secondes et peuvent contenir jusqu'à 25 syllabes. Ce cri peut être perçu jusqu'à 2 kilomètres.

**Habitat** : Elle affectionne particulièrement les forêts d'épicéas mais elle est aussi commune dans les boisements mixtes de pins, de bouleaux et de peupliers où les conifères sont dominants. Elle peut adopter de très jeunes plantations et des boisements secondaires pourvus en nichoirs.

**Comportements** : La plupart de ces oiseaux sont sédentaires. Cependant, quelques dispersions exceptionnelles peuvent intervenir, notamment en cas de manque de nourriture. Elle est surtout nocturne. Assez discrète, elle se perche rarement à découvert. Elle préfère rester sous la voûte du feuillage, utilisant des perchoirs très dissimulés.

**Vol** : Contrairement à celui de la chouette chevêche, son vol est rapide et direct, avec des rapides battements alternant avec des planés brefs.

**Régime** : Son régime est constitué principalement de petits mammifères. Elle capture surtout des petits campagnols, mais tue aussi des souris, des musaraignes et des petits oiseaux. Sa technique de chasse est fort simple : elle se poste à l'affût sur des perchoirs en forêt et profite de l'effet de surprise pour capturer sa proie.

**Protection / Menaces** : Menacée à la suite de la disparition et de la modification des habitats (exploitations forestières, reboisement) et des dérangements dans les lieux de nidification dus notamment au développement des infrastructures touristiques et sportives.



### Le Pic Noir

C'est le plus grand pic (46 cm).

Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque.

**Chant** : Le Pic noir picasse, pleupleute. Chant mélodieux composé d'une phrase ascendante d'une durée de 3 à 6 secondes qui va en accélérant. Tambourinage le plus long de tous les pics (1,5 à 3,5 sec.), avec une cadence de 20 coups par seconde.

**Habitat** : Il fréquente les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve donc dans les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins).

**Comportements** : Le pic noir adopte des mœurs diurnes. C'est un sédentaire. Dès leur envol, les jeunes se dispersent et s'installent à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu de naissance, et parfois plus. Le pic noir pousse des cris puissants et son tambourinage constitué par la percussion avec le bec de branches ou de troncs secs peut être audible à près d'un kilomètre. Une fois abandonnés, les anciens trous de pics sont occupés par **des chouettes de Tengmalm**, des mésanges, des sittelles mais aussi par des rongeurs, des martres et même par des abeilles et des guêpes. Le pic noir est un grimpeur averti, s'agrippant à l'écorce des arbres à l'aide de ses ongles pointus. C'est un oiseau qui excelle dans l'art de grimper. Les pics accomplissent leurs ascensions en enfonçant leurs ongles recourbés dans l'écorce des arbres puis prenant appui sur leur queue, effectuent de petits sauts.

**Vol** : Contrairement à ses cousins, le vol du pic noir est rectiligne et rappelle un peu celui de geai des chênes.

**Régime** : Il est à la fois végétarien et insectivore. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes xylophages qu'il prélève en effectuant des perforations dans l'écorce grâce à son bec acéré.

**Protection / Menaces** : Menacé notamment par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.

## Consignes et règles de sécurité



Feux interdits



Camping et bivouac interdits

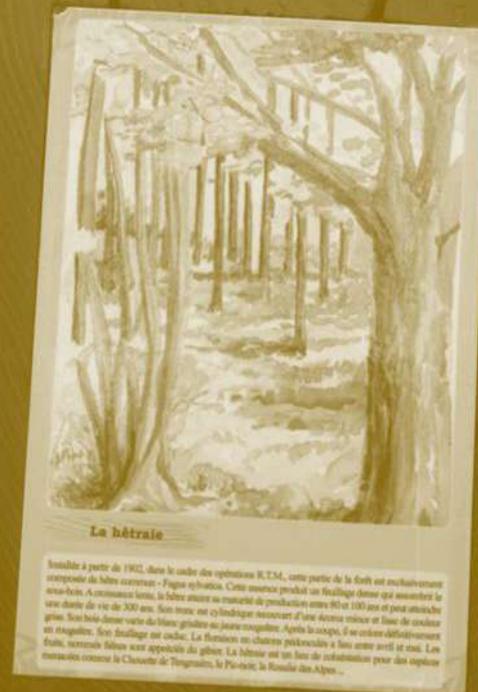


Cavaliers et véhicules à moteurs interdits



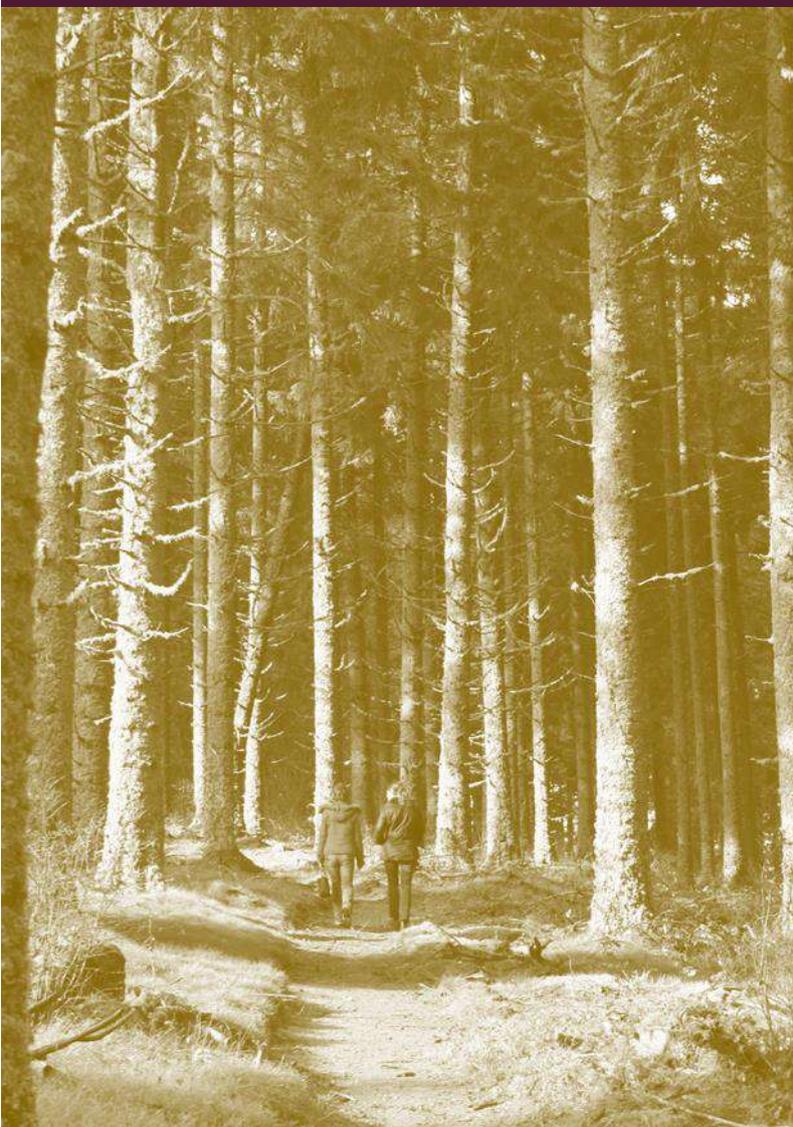
Merci de rapporter vos déchets

- Éviter de partir seul
- Avant votre départ signalez à un proche votre parcours et votre heure probable de retour
- Informez-vous préalablement des conditions météorologiques
- Portez des chaussures adaptées à la randonnée et des vêtements adaptés aux conditions météorologiques
- Pour votre sécurité, restez sur les sentiers balisés (*le milieu naturel peut présenter des dangers*)
- Le milieu naturel est fragile, respectez le et protégez le
- Ne favorisez pas l'érosion en sortant des sentiers
- Ne dérangez pas la faune sauvage et respectez la flore
- N'abandonnez pas vos déchets, ramenez les dans les



### La hêtraie

Installée à partir de 1962, dans le cadre des opérations R.T.M., cette forêt est exclusivement composée de hêtres européens - Fagus sylvatica. Cette essence produit un feuillage dense qui assure la sécurité. À croissance lente, le hêtre atteint un stade de production entre 80 et 100 ans et peut atteindre une durée de vie de 300 ans. Son bois est cylindrique, moussu et une dizaine centimètres de diamètre. Son bois donne naissance à des produits de haute qualité. Après la coupe, il se colore naturellement en rougeâtre. Son feuillage est caduc. La hêtraie est classée patrimoine à l'échelle locale et nationale. Les fruits, nommés cônes, sont appréciés du gibier. La hêtraie est un lieu de réhabilitation pour des espèces menacées comme le Chamois de Bourgogne, le Pic-écorce, la Roule des Alpes...



**Musée de la Résistance du Mont-Mouchet**

[www.resistance-mont-mouchet.com](http://www.resistance-mont-mouchet.com)

Tél. 04 71 74 11 91

**Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier**

42 Avenue Victor Hugo - BP 64

43300 LANGEAC

Tél. 04 71 77 28 30 - Fax 04 71 77 19 14

**Office de Tourisme Intercommunautaire  
des Gorges de l'Allier**

[www.gorges-allier.com](http://www.gorges-allier.com)

**Bureau d'accueil de Saugues**

Cours Gervais - 43170 SAUGUES

Tél. 04 71 77 71 38

[ot.saugues@haut-allier.com](mailto:ot.saugues@haut-allier.com)

**Bureau d'accueil de Langeac**

Place Aristide Briand - 43300 LANGEAC

Tél. 04 71 77 05 41

[ot.langeac@haut-allier.com](mailto:ot.langeac@haut-allier.com)

Ces sentiers ont été conçus par l'Office Nationale des Forêts et financés par le Conseil Régional Auvergne.

